

Ecrit par le 24 juin 2026

## Sorgues, 1<sup>re</sup> ville de Vaucluse à financer les études de ses futurs médecins



**La ville de Sorgues met en place un dispositif de financement des études de futurs médecins généralistes qui, en contrepartie, s'engagent à exercer sur la commune une fois leur diplôme obtenu. La délibération en faveur de ce dispositif a été adoptée à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le jeudi 26 octobre 2023.**

Sorgues fait partie des 66 % des villes de Vaucluse à être classées en Zone d'Action Complémentaire

Écrit par le 24 juin 2026

concernant l'offre de soins de médecine générale. Il s'agit de zones sous-dotées en nombre de praticiens, toutefois moins fragilisées que les Zones d'Intervention Prioritaire.

### **Aussi, pour renforcer l'offre médicale**

et anticiper les départs à la retraite de praticiens implantés sur la commune, la municipalité a décidé d'agir avec la mise en place d'une bourse dédiée aux étudiants en médecine générale.

### **Le Ville de Sorgues espère que cette solution concrète,**

à moyen terme, permettra de maintenir l'offre de soins via un dispositif inédit dans le département de Vaucluse. Sorgues est, en effet, la première ville du département à financer le cursus d'étudiants en médecine et l'une des premières villes de la Région Sud.

### **Les modalités**

Deux bourses seront attribuées sur dossier de candidature et après signature d'une convention ; Les deux étudiants sélectionnés seront éligibles à compter de la troisième année de médecine ; Le montant de la bourse s'élèvera à 700€ par mois et par étudiant ; En contrepartie, les étudiants s'engageront à s'installer pour une durée de 5 ans sur le territoire communal afin d'y exercer la médecine générale. Des modalités de remboursement sont prévues dans la convention.

### **Renseignements**

Les renseignements sont disponibles auprès de la Direction générale des services au 04 90 39 72 35

Mireille Hurlin